

VEILLE RÉGLEMENTAIRE

DATE	TYPE DE TEXTE	INTITULE DES TEXTES	DERNIERE MODIFICATION	RÉSUMÉ - COMMENTAIRES	conformité réglementaire	justificatif	revue de la conformité
AMIANTE							
23/05/2011	Arrêté	AR 2009-12-22 (JO du 30/12/2009) définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante, modifié par AR 2011-05-23 (JO du 26/05/2011)	22/12/09	Cet arrêté reporte de 7 mois la mise en application du titre I.			
14/12/2010	Arrêté	portant agrément d'organismes habilités à procéder aux mesures de la concentration en poussières d'amiante des immeubles bâtis					
02/02/2010	arrêté	modifiant la liste des établissements de fabrication; flocage, et calorifugage à l'amiante susceptibles d'ouvrir droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante					
22/01/2010	circulaire D55 SD2C/201/2	relative à l'allocation de cessation d'activité anticipée des travailleurs de l'amiante (ACAATA)					
07/03/2008	Arrêté	Relatif au code du travail (partie réglementaire)		La partie réglementaire du code du travail fait l'objet d'une publication spéciale annexée au Journal officiel de ce jour			
22/02/2007	Arrêté	Définissant les conditions de certifications des entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement de matériaux contenant de l'amiante.		obligation d'une entreprise certifiée selon le Référentiel technique d'octobre 2004 (en milieu confiné)	sous traitance des travaux si nécessaire		
22/02/2007	Arrêté	définissant les travaux de confinement et de retrait de matériaux, non friables contenant de l'amiante présentant des risques particuliers en vue de la certification des entreprises chargées de ces travaux.		Définition des travaux de retrait d'amiante à risque particulier	sous traitance des travaux si nécessaire		
22/02/2007	Arrêté	Version Initiale conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement de matériaux contenant de l'amiante		Définition des travaux de retrait d'amiante à risque particulier	sous traitance des travaux si nécessaire		
30/06/2006	Décret n° 2006-761	Relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et modifiant le code du travail		Ce décret concerne la notice de poste, définit le contenu de la formation et du plan de retrait.	plan de retrait ou mode opératoire - sas de décontamination formation du personnel moins de 5 ans		
25/04/2005	Arrêté	Relatif à la formation à la prévention des risques liés à l'amiante		Définition du contenu des formations amiante, L'employeur doit pouvoir justifier du contenu de la formation.	formation OPPBTP (2 personnes)		
22/02/2005	Circulaire UHC/QC2 2005-18	Relative à l'élimination des déchets d'amiante liés à des matériaux inertes.		Circulaire qui s'intéresse : - aux conditions de manipulations et de transport - aux déchetteries et aux centres de tri - à l'élimination dans les sites de stockage	Bien avoir le Bordereau de suivi des déchets		
27/03/2003	Directive 2003/18/CE	Modifiant la directive 83/477/CEE du Conseil concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à l'amiante pendant le travail	modifiant la directive 83/477		formation OPPBTP (2 personnes)		

VEILLE REGLEMENTAIRE

DATE	TYPE DE TEXTE	INTITULE DES TEXTES	DERNIERE MODIFICATION	RÉSUMÉ - COMMENTAIRES	conformité réglementaire	justificatif	revue de la conformité
24/12/2002	Décret N° 2002-1528	modifiant le décret N°96-1133 relatif à l'interdiction de l'amiante et le décret N°96-98 du 7/2/1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante		relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante	formation OPPBTP (2 personnes)		
27/06/2002	Circulaire DSS/2C N°2002-369						
24/04/2002	Arrêtés	Modifiant la liste des établissements et des métiers de la construction et de la réparation navales susceptibles d'ouvrir droit d'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante	Arrêté du 30 avril 2002 Arrêtés du 12/8/02	NON CONCERNE			
28/03/2002	Arrêté	Modifiant la liste des ports susceptibles d'ouvrir droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante en faveur des ouvriers dockers professionnels		NON CONCERNE			
02/01/2002	Arrêté	relatif au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition en application de l'article 10-04 du décret N°96-97 du 7/2/1996 modifié		En application de l'article 10-04 du décret N°96-97 du 7 février 1996 modifié			
13/09/2001	Décret N°2001-840	Modifiant le décret 96-97 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis et le décret 96-98 du 7 février relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante.					
24/12/1996	Décret N°96-1133	relatif à l'interdiction de l'amiante		NON CONCERNE			
19/07/1996	Circulaire N°96-60	Relative à l'élimination des déchets d'amiante-ciment générés lors des travaux relatifs aux flocages et aux calorifugeages contenant de l'amiante dans les bâtiment.	Modifié				
07/02/1996	Décret N°96-98	relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante	Modifié				
17/08/1977	Décret	Relatif aux mesures particulières d'hygiène applicables dans les établissements où le personnel est exposé à l'action des poussières d'amiante.	Modifié	Le taux d'empoussièrement ne doit pas dépasser 2 fibres par cm ³ . Les travaux doivent être effectués par voie humide. Il faut fournir des EPI dont un masque respiratoire. L'entreprise doit informer le CHSCT ou à défaut un délégué du personnel au moins une fois par trimestre. Ce texte définit les modalités des mesures d'empoussièrement.			
09/01/1997	Circulaire N°97-15	Relative à l'élimination des déchets d'amiante-ciment générés lors des travaux de réhabilitation et de démolition du bâtiment et des travaux publics, de produits amiante-ciment retirés de la vente et provenant des industries de fabrication d'amiante-ciment et des points de vente ainsi que tous autres stocks.	décret N°2001 840				